

# Orientation 7 Animer le territoire par la culture

## Orientation 7 Animer le territoire par la culture

### Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

#### Mesures d'animation

« Recenser et soutenir les démarches culturelles innovantes ».

« Mettre en place une activité culturelle en lien avec la langue occitane et la culture gasconne ».

#### Mesures de valorisation

« Accompagner et promouvoir l'émergence d'une production artistique par et pour le territoire ».

#### Contributions attendues des communes

« Permettent et facilitent l'organisation des manifestations, y compris d'un point de vue technique et financier ».

#### Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« Elabore, en concertation avec les partenaires concernés, un cahier des charges pour labelliser et pérenniser des actions, des manifestations ;

Soutient techniquement, logistiquement et éventuellement financièrement des actions et manifestations labellisées :

Fait connaître et diffuse de l'information sur les possibilités d'aide et de soutien aux manifestations ».

page 103

Référence ID de l'article : #1325

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-21 09:49